ECOLE ELEMENTAIRE
RPI SAULON LA CHAPELLE/BARGES
1 Grande Rue
21910 SAULON LA CHAPELLE
Tél. : 03 80 79 13 04

INSCRIPTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2024/ 2025

Pour les élèves entrant au CP et pour les nouveaux arrivants

RETRAIT DU DOSSIER

sur le site internet des mairies ou en mairie
du 25 mars au 29 mars 2024

RETOUR DU DOSSIER PAPIER uniquement,
du 8 au 12 avril 2024

_ **à la mairie de Saulon-la-Chapelle** pour les élèves entrant au CP et pour les nouveaux arrivants jusqu'au CE2.

_ **à la mairie de Barges** pour les nouveaux arrivants en CM1 et CM2.

Se munir le jour de l'inscription des pièces suivantes :

- la fiche de renseignements remplie ;
- photocopie du livret de famille (page parents et enfants) ;
- photocopie du carnet de santé pages des vaccins. (*Les vaccins doivent être à jour (D-T Polio) OU fournir une attestation de contre-indication du médecin.)*
- le carnet de santé : *les vaccins doivent être à jour (D-T Polio) ou fournir une attestation de contre-indication du médecin ;*
- un justificatif de domicile ;
- un certificat de radiation *(pour les élèves arrivant d'une autre commune) ;*
- la demande de dérogation (pour les élèves extérieurs à Saulon-la-Chapelle et à Barges) signée par le maire de la commune d'origine ;
- Pour les parents séparés : **un extrait du jugement** précisant le mode de garde de l'enfant.

Merci de fournir des photocopies de qualité et complètes.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté par la mairie.

Mme Valais
Directrice de l'école élémentaire.

académie Dijon

direction des services départementaux de l'éducation nationale Côte-d'Or

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

Mentions relatives à la protection de données personnelles

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

Le traitement « Onde »

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier en s'adressant à :

  Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
  À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
  110, rue de Grenelle
  75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : *3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.*

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

*Code **	*Libellé*
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYÉS	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

*Code **	*Libellé*
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITÉS	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

Élémentaire publique
R.P.I.

Saulon-la-Chapelle

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : ..... **Niveau :** ..... **Classe :** .....

ÉLÈVE

Nom de famille : ..... **Sexe : F ☐ M ☐**
Nom d'usage : .....
Prénom(s) : ..... / ..... / .....
Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance (commune et département) : .....

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐

Nom de famille : ..... **Prénom :** .....
Nom d'usage : .....
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : ..... *(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)*
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....
Courriel : .....
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐

Nom de famille : ..... **Prénom :** .....
Nom d'usage : .....
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : ..... *(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)*
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....
Courriel : .....
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

Tiers délégataire (personne physique ou morale) **Lien avec l'élève** (*) : .....
Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

Nom de famille : ..... **Prénom :** .....
Nom d'usage : ..... **Organisme :** .....
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : ..... *(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)*
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....
Courriel : .....
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit **photographié(e) ou filmé(e)** pendant les activités scolaires : Oui ☐ Non ☐

Nom : ..... Prénom : ..... Niveau : ..... Classe : .....

AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

Lien avec l'élève (*) : .....

Nom de famille : ..... **Prénom :** .....
Nom d'usage : ..... **Organisme :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ **Non** ☐
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....
Courriel : .....

Lien avec l'élève (*) : .....

Nom de famille : ..... **Prénom :** .....
Nom d'usage : ..... **Organisme :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Commune : .....
L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ **Non** ☐
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....
Courriel : .....

PERSONNES À CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

Lien avec l'élève (*) : .....

À contacter en cas d'urgence ☐ **Autorisé(e) à venir chercher l'élève** ☐
Nom de famille : ..... Nom d'usage : ..... **Prénom** : .....
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Lien avec l'élève (*) : .....

À contacter en cas d'urgence ☐ **Autorisé(e) à venir chercher l'élève** ☐
Nom de famille : ..... Nom d'usage : ..... **Prénom** : .....
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Lien avec l'élève (*) : .....

À contacter en cas d'urgence ☐ **Autorisé(e) à venir chercher l'élève** ☐
Nom de famille : ..... Nom d'usage : ..... **Prénom** : .....
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Lien avec l'élève (*) : .....

À contacter en cas d'urgence ☐ **Autorisé(e) à venir chercher l'élève** ☐
Nom de famille : ..... Nom d'usage : ..... **Prénom** : .....
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Lien avec l'élève (*) : .....

À contacter en cas d'urgence ☐ **Autorisé(e) à venir chercher l'élève** ☐
Nom de famille : ..... Nom d'usage : ..... **Prénom** : .....
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire :	Oui ☐ Non ☐	Garderie du matin :	Oui ☐ Non ☐
Études surveillées :	Oui ☐ Non ☐	Garderie du soir :	Oui ☐ Non ☐
Transport scolaire :	Oui ☐ Non ☐		

Date : **Signature des représentants légaux :**

Commune de
Barges

Commune de
Saulon La Chapelle

RPI Saulon la Chapelle / Barges

Horaires 2024 / 2025

BUS Matin				
Layer	**8h05**	**8h20**	**11h45**	**11h45****
Saulon Centre	**8h10**	**8h25***	**11h50**	**11h50**
Layer	-	**8h30**		**11h55**
Barges	**8h20**		**12h00**	
Saulon	**8h30**		**12h15**	
Layer	**8h35**		**12h20**	

BUS Après-midi				
Barges	**13h20**		**16h23**	
Saulon Centre	**13h30**	**13h25***	**16h30**	
Layer	**13h35**	**13h30**	**16h35**	**16h35***
Saulon Centre	**13h40**	**13h35**	**16h40**	**16h40**
Barges	**13h50**		**16h50**	

***Bus pour les enfants du périscolaire et enfants de Saulon Centre en direction de Layer**

**** Bus pour les enfants du périscolaire entre Layer et Saulon Centre**

	Maternelle Layer	Elémentaire Saulon Centre	Elémentaire Barges
Accueil Matin	8h25	8h20	8h15
Début des cours	8h35	8h30	8h25
Fin des cours	11h40	11h45	11h55
Pause méridienne			
Accueil Après-midi	13h25	13h30	13h40
Début des cours	13h35	13h40	13h50
Fin des cours	16h30	16h25	16h20